



GAMELOFT
Société européenne au capital de 4 090 926,20Euros
Siège social : 14, rue Auber - 75009 Paris
429 338 130 RCS Paris

Communiqué sur le montant de la rémunération des Commissaires aux comptes
En application de l'article 222-8 du Règlement Général de l'AMF

Le tableau ci-dessous détaille les honoraires des Commissaires aux comptes de GAMELOFT correspondants aux prestations effectuées en 2012.

	Audit AMLD				MAZARS		MB Audit			
	Montant		%		Montant	%	Montant		%	
	2012	2011	2012	2011	2012	2012	2012	2011	2012	2011
Audit K€										
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et consolidés										
• Emetteur	103,6	126,2	93,4%	95,1 %	95	56,6%	-	77,1	-	84,4 %
• Filiales intégrées globalement	7,3	6,5	6,6%	4,9 %	72,7	43,4%	6,1	14,2	100%	15,6 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission des commissaires aux comptes										
• Emetteur				-					-	-
• Filiales intégrées globalement				-					-	-
Sous total	110,9	132,7	100 %	100%	167,7	100%	6,1	91,3	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement										
Juridique, fiscal, social				-			-	-	-	-
Autres (à préciser si > à 10% aux honoraires d'audit)				-			-	-	-	-
Sous Total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	110,9	132,7	100%	100%	167,7	100%	6,1	91,3	100%	100%